

entre les doctrines d'Aristote et celles de Platon<sup>1</sup>, premier signal de la controverse entre les deux écoles, et du mouvement qui devait ébranler d'abord et, deux siècles après, renverser la scolastique du moyen âge.

Est-ce alors, ou seulement à son retour en Grèce, que, dans son enthousiasme classique, il imagina de quitter son nom de Gémistus pour celui de *Pléthon*, qui en grec signifie la même chose? Il y trouvait deux avantages : d'abord le nouveau nom sonnait mieux à une oreille attique<sup>2</sup>, ensuite il ressemblait à celui de

1. Le titre est : *Περὶ τῶν Ἀριστοτέλους πρὸς Πλάτωνα διαφέρειται*. Ce petit ouvrage, imprimé plusieurs fois dans le seizième siècle (voir Fabricius, t. XII, p. 89, éd. Harles), est devenu fort rare. Comme il marque une époque, il a un grand intérêt pour les personnes qui s'occupent de l'histoire de la philosophie, et mériterait d'être réimprimé avec les pièces principales de la controverse entre Pléthon, Bessarion, Gennadius et quelques autres Grecs de ce temps-là, ce que M. W. Gass aurait bien dû faire dans son ouvrage : *Gennadius und Pletho*, déjà plusieurs fois cité, où il a publié des pièces moins importantes. Celle-ci est capitale, parce qu'elle fut l'origine de toute la querelle. La date en est certaine : Pléthon la composa à Florence, étant malade, comme il nous l'apprend dans sa réplique à Gennadius, p. 113, éd. Gass. On ne peut, au reste, mieux faire que de consulter, sur cette guerre philosophique, l'important mémoire de Boivin le jeune, cité ci-dessus, pag. 11. Bien que ce sujet ait été traité ou au moins effleuré par tous ceux qui ont écrit sur l'histoire de la philosophie ou sur celle de la renaissance, principalement en Allemagne et en Italie, nous ne voyons pas qu'ils aient beaucoup ajouté au travail de l'académicien français.

2. Le mot *Γεμιστός*, *rempli*, n'est pas attique, le premier exemple qu'on en cite est d'Athénée, qui l'emploie comme terme de cuisine, dans le sens de *farci*. *Γεμίζω* lui-même, quoique employé par Eschyle et par Euripide, et fort commun dans les écrivains postérieurs, semble d'un atticisme suspect; il pèche contre l'analogie, qui voudrait *γομίζω*. Au contraire *πλήθω*, dans le sens passif, et son participe *πλήθων*, sont d'un usage ancien et poétique.

Platon <sup>1</sup>. C'était une petitesse ; on la lui passa dans un temps où ces changements commençaient à devenir ordinaires <sup>2</sup>. Ce nom, adopté d'enthousiasme par ses disciples et ses admirateurs, fit presque aussitôt oublier l'autre. Ses ennemis seuls en rirent ou le parodièrent <sup>3</sup> ; quelques-uns eurent la faiblesse de s'en indigner, comme d'un pas de plus vers le paganisme <sup>4</sup>.

Pléthon, après le concile, retourna en Grèce, et sans

1. « Plethonem, quasi Platonem alterum. » Ficin, *loc. cit.*

2. La manie de quitter un nom d'origine barbare, pour en prendre un plus classique, ordinairement de même signification, commençait à se répandre en Italie, du temps de Pléthon. C'est à tort que quelques-uns ont fait honneur de cette invention à Pomponius Lætus : il est vrai qu'il y tenait plus que personne, et qu'il en avait fait une loi dans sa petite académie romaine, dont nous parlerons plus tard. A mesure que l'érudition gagnait du terrain, cette mode se propagea d'Italie en France, et surtout en Allemagne, où elle dura plus qu'ailleurs.

3. Dans un manuscrit de Pléthon, Biblioth. de Vienne, n<sup>o</sup> XLII. tom. VII du catalogue de Lambecius, en marge du titre : Τοῦ σοφωτάτου Γεωργίου τοῦ Γεμιστοῦ, περὶ Ἐμαρμένους, une main ennemie a ajouté cette note : Θαυμαστόν· οἶμαι δὲ τοῦτον εἶναι καὶ Πλωθῶνιον καὶ Πλωθῶνα.

4. Mathieu Camariote, dans son ouvrage contre Pléthon sur le Destin, au commencement du liv. I, prétend que ce sont les démons qui ont suggéré à notre auteur l'idée de prendre ce nouveau nom comme plus païen : Ὅψ' ὄν, ὡς εἰκόσ, καὶ Πλωθῶν, ἐλλογιώτερον δῆθεν, ἐκ Γεμιστοῦ τὴν ἀρχὴν ὀνομασθῆναι δεσίδακται. Manuel Holobulus, dans sa réfutation inédite du traité de Pléthon sur le Saint-Esprit, citée par Allatius, *de Georgiis*, dans Fabric., tom. XII, p. 85, éd. Harl. : Ὡ; τῆ τοῦ Πλάτωνος λογισθεῖται ἤδη ψυχῆ, καὶ ἀντὶ Γεμιστοῦ Πλωθῶνα ἑαυτὸν κεκληθῆσ. George de Trebizonde, *Compar. Plat. et Aristot.*, chapitre déjà cité : « Is vulgo Gemistus, a se ipso Plethon est agnominatus, ... credo, ut se facile « de cælo lapsum crederemus, et citius doctrinam et legem ejus « suscipere mus. » Nous reviendrons sur ces trois ouvrages, inspirés, comme on le voit, par un violent esprit de dénigrement contre Pléthon.

doute immédiatement à Mizithra, où Filelfe nous le montre, en 1431, dans l'exercice de sa magistrature<sup>1</sup>. On ne peut douter que, dans l'ivresse de ses succès d'Italie, il n'ait repris alors avec plus d'ardeur et de suite son grand ouvrage *de la Législation ou des Lois*, destiné, selon lui, à produire dans le monde une révolution morale et religieuse; ouvrage depuis longtemps préparé dans l'ombre, auquel Gennadius faisait allusion tout à l'heure, et dont nous publions aujourd'hui les fragments. Que cet ouvrage fût déjà non-seulement conçu en projet, mais rédigé en partie, avant l'époque du concile, c'est ce qui résulte du témoignage déjà cité de Gennadius<sup>2</sup>; mais c'est

1. Lettres de Filelfe, liv. V, fol. lvrj, édition de Paris, 1503 :  
 « Franciscus Philelphus Saxolo Pratensi salutem. De tua in Peloponnesum, quam instituisti, protectione, accipe sententiam meam.  
 « Fuit olim Peloponnesus in universa Græcia et viris et opibus  
 « pollens, nunc lis vacua prorsus. Nam propter continuas barbarorum incursiones, incolarumque ignaviam, adeo est bonis exinanita omnibus, ut præter unum Georgium Gemystum (sic),  
 « virum certe et doctum et gravem et disertum, nihil invenias dignum laude. Principes enim illi Palæologi, ipsi quoque inopia  
 « pressi, vel suis sunt ridiculo ac prædæ. Itaque, præter unum Gemystum, cætera illic omnia commiserationis sunt plena. Accedit  
 « quod lingua etiam ipsa adeo est depravata, ut nihil omnino sapiat prisæ illius et eloquentissimæ Græciæ. Mores vero barbaria  
 « omni barbariores. Quare, si me audias, non Peloponnesus tibi, sed Thracia, hoc est, nova Roma Constantinopolis petenda est.  
 « Illic enim et viri eruditi sunt nonnulli, et culti mores, et sermo etiam nitidus. Quod eo magis tibi faciendum censeo. quod nesciam quanta sit tibi Georgii Gemysti futura copia, si Peloponnesum petieris : est enim jam admodum senex, qui que magistratum gerit nescio quem. Cæterum Constantinopolim petiturus, poteris, si videbitur, ad virum ex itinere tantisper divertere, donec præsens ipse coramque dijudices et regionem et viros. Vale.  
 « Ex Mediolano, vi idus junias MCCCCXLI.»

2. Ci-dessus, page XIII et suiv.

aussi ce que démontrent les fragments presque textuels de ce livre qu'on trouve épars et dans le commentaire de Pléthon sur les oracles de Zoroastre et dans le traité même sur les différences entre Aristote et Platon, ainsi qu'on s'en convaincra par nos extraits de ces deux ouvrages à la fin de notre volume <sup>1</sup>.

Certes, c'était alors ou jamais, à un âge où il ne reste plus guère d'avenir que dans la postérité, le moment de mettre la dernière main à ce livre qui, dans sa pensée, devait consacrer sa gloire et assurer le triomphe de ses opinions. Mais nous le verrons interrompu dans ce travail par d'autres occupations, et surtout par les attaques que lui attira sa levée de boucliers contre Aristote.

Boivin le jeune <sup>2</sup> remarque avec raison que la dispute sur Aristote s'émut d'abord entre les Grecs seuls et que les Italiens n'y prirent aucune part, trop peu familiers alors avec les doctrines de Platon, dont les ouvrages récemment importés en Occident n'étaient pas encore traduits <sup>3</sup>. Même entre les Grecs, les hostilités ne s'engagèrent que lentement. Les objections de Bessarion à Pléthon et les réponses de ce der-

1. Appendice, pièces II et III.

2. Mémoire déjà cité : Acad. des Inscript., t. II, p. 776.

3. Pétrarque et quelques autres littérateurs du siècle précédent, ainsi que le remarque Tiraboschi, tom. VI, *loc. cit.*, ne furent pas étrangers à la philosophie de Platon; mais ils ne la connaissaient guère que par l'intermédiaire des anciens auteurs latins. Le procès entre Aristote et Platon n'avait donc pu jusque là être jugé en Italie, faute de pièces suffisantes. C'est ce qui résulte du passage formel de Pléthon dans sa réplique à Gennadius, p. 57, éd. Gass., de notre Append. pag. 296 : Ἦώς οὖν οἱ μῆτε ἱκανῶς Ἀριστοτέλους συνιέντες, Πλάτωνος δὲ καὶ τῶν Πλάτωνος λόγων παντάπασιν ἀπειροί, ... δίκαιοι ἂν εἶεν τῶν ἀνδρῶν τούτων κριταί; C'est aussi la remarque de

nier<sup>1</sup>, conçues dans les termes de la plus haute estime, ne ressemblent ni à un combat ni même à une escarmouche<sup>2</sup>. Le premier qui releva fièrement le

George de Trébizonde, *Compar. Plat. et Aristot.* lib. I, cap. 2: « Id « latina oratione nunquam ferme alias (Plato enim latinus non « erat) commode fieri potuit. Nunc vero, quoniam multa ejus in « Romanam linguam traducta volumina, etc. » Et encore dans ces nombreux volumes dont il parle, comprend-il probablement les douze livres de Platon sur les Lois et un ou deux dialogues traduits par lui-même.

1. Une partie de cette correspondance nous a été conservée. La date en est incertaine; nous la croyons pourtant antérieure aux attaques de Gennadius, et elle paraît devoir se placer entre 1441 et 1444. Elle roule principalement sur quatre thèses philosophiques, y compris celle du fatalisme, la plus importante de toutes, que M. Orelli en a extraite pour l'insérer dans son recueil de divers ouvrages grecs sur le Destin, Zurich, 1824, in-8°. Ces discussions, d'ailleurs assez courtes, ont pour point de départ les objections faites par Bessarion à diverses propositions du livre de Pléthon contre Aristote, et n'ont rien de commun avec le Traité des Lois. Viennent d'abord les quatre objections, ensuite les quatre réponses, et comme, à ce qu'il paraît, Bessarion, dans une lettre aujourd'hui perdue, avait insisté et demandé à connaître les passages de Platon ou de ses disciples en faveur du fatalisme, Pléthon, dans une dernière lettre, cite quelques-uns de ces passages, dont l'autorité, à vrai dire, ne nous paraît pas très décisive. Toutes ces pièces ont été imprimées en entier à la suite de Mathieu Camariote, Leyd. 1722, in-8°. Elles se trouvent manuscrites dans un grand nombre de bibliothèques, notamment à Paris, sous les n° 462, 1739, 2376, 2966. Il faudrait y joindre le petit traité cité par Allatius, de *Georgii*, et par Renaudot, dans la Bibl. gr. de Fabricius, t. XI, p. 431, ed. Harl., sous ce titre : Του αὐτοῦ [Βησσαρίωνος] πρὸς τὰ Πλάτωνος πρὸς Ἀριστοτέλην περὶ ὁσίσης. Ce traité, inconnu en France, existe manuscrit à Venise, Florence, Munich, etc.

2. Nous verrons plus tard la part que prirent à cette guerre philosophique Théodore Gaza, Michel Apostolius, George de Trébizonde, et les violences auxquelles les deux derniers s'emportèrent. Ces faits se rapportent à une époque postérieure à la mort de Plé-

gant jeté à Aristote fut Gennadius. Obligé de parler souvent de cet homme célèbre, je l'appelle ainsi dès à présent, par anticipation du nom qu'il prit un peu plus tard en se faisant moine<sup>1</sup> et sous lequel il parvint au trône patriarcal. A l'époque qui nous occupe, c'était encore George Scholarius<sup>2</sup>, grand juge et président du tribunal impérial<sup>3</sup>, en même temps secré-

thon. Il ne s'agit ici que de la controverse qui eut lieu d'abord entre Bessarion et son ancien maître.

1. On le nomma Gennadius en le faisant patriarche, est-il dit dans la *Turco-Græcia* de Martin Crusius, p. 107, sans doute d'après Phranza, pag. 305, ed. Bonn: mais c'est une erreur fort bien relevée par Renaudot dans son excellent article sur la vie et les écrits de ce personnage, article inséré par Fabricius dans sa *Biblioth. gr.* t. XI, pag. 349 et suiv., ed. Harles. Le fait est que Gennadius était déjà moine sous ce nom en 1451 (Ducas, cap. 36, pag. 252), avant la prise de Constantinople et par conséquent avant d'être patriarche (voir ci-après, p. xxiv, not. 2). L'usage de changer de nom en entrant dans la vie monastique est commun aux Églises d'Orient et d'Occident. On remarquera qu'en général les moines grecs, dans le choix de leur nouveau nom, tiennent à conserver la lettre initiale de l'ancien; George devenu Gennadius en est un exemple.

2. L'origine de ce nom est incertaine. Au moyen âge, à Constantinople, le mot *σχολάριος* avait perdu sa signification naturelle et s'appliquait aux *gardes du palais*, comme *σχολή* signifiait *cohorte*, etc. Cependant je penche à croire que ce mot servait aussi à désigner l'un des fonctionnaires laïques ou simplement minorés du clergé inférieur de Constantinople, peut-être le *μαϊστωρ τοῦ κλήρου*. On trouve dans les suppléments à Du Cange par Carpentier les mots *Scholarius* et *Scholasticus* employés dans les églises d'Occident avec le sens d'*Ecolâtre*. Il serait possible que Gennadius eût débuté par cet emploi. Dans les actes grecs du concile de Florence, son surnom *Σχολάριος* est quelquefois placé comme un titre avant son nom, ὁ Σχολάριος κύρ Γεωργίος.

3. Κριτὴς τῆς βασιλικῆς κρίσεως, *Turco-gr.* p. 107. Καθολικὸς κριτής, Ducas, cap. 31, p. 214. Il portait déjà ce titre au moment du départ pour le concile (Ducas, *ibid.*), et lui-même se le donne encore après le concile, καθολικὸς κριτὴς τῶν Ῥωμαίων, dans le préam-

taire général de l'empereur<sup>1</sup> et docteur laïque à la suite de la cour<sup>2</sup>, qualités qu'il portait déjà au concile de Florence, lorsqu'il s'y faisait remarquer par ses efforts en faveur de l'union. Mais ses idées avaient bien changé depuis cette époque; car il travaillait maintenant à rompre l'union avec autant de zèle qu'il en avait mis autrefois à la former<sup>3</sup>. Il semblait qu'un

bule d'un de ses ouvrages. ms. de Paris, 1290. (Voir Fabricius, tom. XI, pag. 384, ed. Harl.) L'histoire turco-grecque le lui conserve jusqu'au moment où il fut fait patriarche, mais probablement en se reportant à l'époque où il quitta la vie séculière. Toujours est-il qu'il conserva ses fonctions judiciaires plus de dix ans. Voir encore Fabricius, p. 352.

1. Καθολικός σεκρεταριος τοῦ βασιλέως, ainsi qu'il s'intitule dans le préambule déjà cité.

2. Ὁ διδασκαλὸς κύριος Γεώργιος ὁ Σχολάριος, Syrop. sect. II, ch. 28. Διδάσκαλον τὸν Σχολάριον, *ibid.* sect. VI, ch. 12. Ici le mot διδάσκαλος peut être, comme on voudra, une qualification honorifique ou un titre: car on appelait ainsi, dans le clergé inférieur, celui qui était chargé d'expliquer telle ou telle partie du Nouveau Testament (voir encore Du Cange sur ce mot.) C'est sans doute en sa qualité de docteur que Scholarius, quoique laïque, faisait à l'empereur tous les vendredis, comme il nous l'appren à lui-même, une instruction sur l'Écriture sainte (Fabricius, p. 355 et 384). Il est probable qu'il garda ces fonctions à la cour jusqu'à la mort de l'empereur Jean, époque où il se retira dans un cloître pour en sortir patriarche. Quant à ce que dit Phranza, pag. 305, passage déjà cité, qu'on le fit patriarche étant encore laïque, λαϊκὸν ἔτι ὄντα, il faut entendre que, bien qu'ayant pris l'habit religieux, il n'était pas encore dans les ordres, ce que nous verrons confirmé dans la suite de cette notice: autrement Phranza serait démenti par Ducas, chap. 6, p. 253. ed. Bonn, et par Gennadius lui-même, dans son mandement d'abdication: Τοῖς ἀπανταχοῦ πιστοῖς, κ. τ. λ. cité en latin par Fabricius, *loc. cit.*, pag. 360.

3. Ce changement total d'opinions et de conduite, et la bigarrure qui en résulte dans les œuvres de Scholarius, composées les unes pour, les autres contre l'Église latine, ont tellement étonné les savants, que plusieurs, ayant à leur tête Athanasius, ont soutenu

secret pressentiment l'avertît de combattre d'avance pour l'indépendance du siège qu'il devait occuper un jour. Il fit trêve néanmoins à ses occupations théologiques pour défendre Aristote dans un écrit aujourd'hui perdu <sup>1</sup>, sauf quelques extraits conservés par Pléthon lui-même dans sa réplique <sup>2</sup>.

l'existence de deux écrivains différents sous un même nom. Mais cette opinion, réfutée par Renaudot dans son article déjà cité, est, je crois, abandonnée par tous les critiques de quelque valeur. Scholarius apporta au concile une véritable foi dans l'excellence des doctrines grecques, et la conviction, partagée par le patriarche Joseph, que le simple exposé des preuves suffirait pour faire revenir à la vérité tous les théologiens d'Occident. De là ses ménagements et ses flatteries pour la cour de Rome, qu'il espérait toujours regagner. Il ne faisait d'ailleurs en cela que se conformer au désir de l'empereur, qui voulait l'union à tout prix. Plus tard, la discussion ayant pris une tournure évidemment défavorable aux Grecs, qui n'étaient ni en nombre ni en force pour se défendre, il fallut se rabattre sur une transaction, et c'est alors que Scholarius, au nom d'une commission nommée à cet effet par les Grecs, rédigea la formule ambiguë que nous a conservée Syropule, sect. VIII, chap. 17. Cette formule, comme on devait s'y attendre, et comme Pléthon, meilleur politique, l'avait prévu, ne contenta personne. Les Latins exigèrent avec raison une déclaration plus explicite, et l'empereur insistant toujours, le temps s'écoulant, la misère se faisant sentir, les évêques d'Orient, moitié persuasion moitié lassitude, finirent par signer tout ce qu'on voulut. Mais Scholarius, qui, en sa qualité de laïque, n'avait point signé, conserva sa liberté de penser et d'agir. Son attachement à ses idées n'avait fait que s'accroître par l'inutilité de ses efforts. Il se rapprocha de Marc d'Éphèse, le seul évêque qui au concile eût protesté jusqu'à la fin, et devint après lui le chef de l'opposition.

1. Nous avons l'espoir de retrouver ce traité : il paraît qu'il est compris dans les manuscrits découverts en Grèce par M. Minoïde Mynas, mais qui malheureusement n'ont pas tous été rapportés en France ou n'ont pas été publiés. Il comblera une lacune regrettable dans l'histoire de la philosophie au quinzième siècle, et dans l'ouvrage de M. W. Gass, *Gennadius und Pletho*.

2. Voir notre Appendice, pièces V et VI.



Gennadius a toujours prétendu qu'il s'était engagé dans cette querelle beaucoup plus par zèle pour la religion que par amour d'Aristote, et qu'il eût gardé le silence s'il n'eût aperçu la pensée païenne de Pléthon sous sa tentative de réforme philosophique. Il le fait entendre dans sa lettre d'envoi à Marc d'Éphèse, morceau peu connu que nous publions pour la première fois<sup>1</sup>. Il le répètera dans sa lettre à Joseph l'Exarque, que nous publions aussi<sup>2</sup> et que nous aurons souvent occasion de citer. Mais quelle que fût au fond la pureté du motif, garda-t-il dans la forme toute la mesure convenable? Pléthon lui reproche des injures, des invectives, des menaces<sup>3</sup>. Nous ne trouvons, dans les extraits qui nous restent, qu'un ton de persiflage<sup>4</sup>, offensant à la vérité, mais non jus-

1. Dans notre Appendice, pièce IV. — 2. Append. pièce XIX.

3. Dans sa réplique, pages 60, 64 et 116, ed. Gass; 298, de notre Appendice.

4. Par exemple, dans ce passage, déjà indiqué : « Pléthon nous parle de ses amis d'Italie, à la prière desquels il prétend avoir composé son acte d'accusation contre Aristote. Ces amis-là, dans la compagnie desquels tout le monde a pu le voir, nous savons fort bien qui ils étaient, tous gens aussi passionnés pour la philosophie que Pléthon peut l'être pour la danse. » Le ton est un peu leste. Mais après tout ce n'est là qu'une plaisanterie, déplacée sans doute dans un sujet grave. Gennadius semble s'être reproché plus tard ce défaut de formes : App. p. 368. Mais, au fond, il croyait si peu avoir manqué de modération dans cet ouvrage qu'il en appelle au jugement de tous ceux qui l'ont lu, et en recommande surtout à leur attention le commencement et la fin : Lettre à Joseph l'Exarque, p. 413. Il est vrai cependant qu'il y avait glissé quelques allusions plus ou moins indirectes aux doctrines de Pléthon, et que celui-ci les avait prises pour des menaces, car il en parle dans sa réplique, pag. 298 : Οὐδὲν φοβησάμενος, κ. τ. λ. « Je m'effraie fort peu, lui dit-il, de la menace que tu me fais de poursuivre tes invectives contre moi... Car tu n'es pas une Méduse, mais tout au plus un

qu'à justifier de violentes représailles. Quoi qu'il en soit, l'amour propre du philosophe se soulagea en jetant sur le papier, sous forme de réplique, une amère diatribe; mais elle ne parut pas tout de suite. Avant de la publier, Pléthon l'envoya secrètement à l'empereur, comme pour la soumettre au jugement de ce prince, mais en effet pour s'assurer d'avance sa protection ou sa neutralité : en attendant il dissimula. Gennadius put même espérer que les choses n'en viendraient pas à une rupture ouverte, et il y eut une correspondance polie dans la forme, un peu aigre au fond, dont nous donnerons plus bas un échantillon curieux <sup>1</sup>. Cette suspension d'armes s'explique par deux circonstances : d'abord, Pléthon craignait peut-être l'influence de Gennadius à la cour; ensuite, il s'occupait alors de composer par ordre, dit-il <sup>2</sup>, c'est-à-dire, à l'instigation de quelque personnage influent, peut-être du prince Démétrius, grand partisan du schisme, un traité *sur la Procession du Saint-Esprit* <sup>3</sup>, qui parut quelque temps après.

« épouvantail pour les enfants. » Et plus clairement encore, p. 299, à propos d'un passage où Gennadius lui reprochait de nier l'inspiration et la révélation, de n'admettre que la raison humaine, Pléthon répond un peu en normand : « Je sais quelles sont les inspirations « et les raisons qu'il faut admettre ou ne pas admettre; pour toi « tu ne sais que médire et calomnier. »

1. Ci-après, pag. xxxi.

2. Append. page 312.

3. Ce traité existe manuscrit dans un grand nombre de bibliothèques, notamment à la Bibl. imp. de Paris, sous les numéros 949, 2045 et 66 du supplément; nous le publions à la fin de ce volume, App., pièce VII. Nous l'avions cru longtemps inédit; mais une note en marge du catalogue, sous le n° 66 (suppl.), nous apprend qu'il figure dans la collection de Dosithée, imprimée à Jassi en 1698, recueil très-rare et que nous n'avons pu nous procurer.